

Bonjour,

Voici la procédure à suivre pour effectuer les tests STAR saison 2017-2018.

- 1) Tous les résultats de tests effectués par un entraîneur devront être retournés **avant le 30 de chaque mois** auprès de la responsable de tests ou au bureau du CPA Saint-Jean situé au Colisée Isabelle Brasseur afin d'être comptabilisés.
- 2) Prière de vous assurer que les informations suivantes sont bien inscrites sur le bordereau prévu à cet effet :
  - ✓ Date du test
  - ✓ # Club – 1000555
  - ✓ Nom du Club – CPA Saint-Jean
  - ✓ Nom du candidat
  - ✓ # Patinage Canada
  - ✓ Nom de l'entraîneur
  - ✓ Résultats
- 3) Merci de prévoir la somme juste à payer dans l'enveloppe pour les tests. Le coût est de **12 \$ par test effectué**. Si le paiement est en argent comptant SVP, assurez-vous de le remettre en mains propres auprès de Catherine Soutière. Sinon un chèque au nom du CPA Saint-Jean est souhaitable.
- 4) Sachez que si l'enveloppe est remise après la date butoir, le test sera comptabilisé le mois suivant.
- 5) **Seuls les membres du CPA Saint-Jean** peuvent être évalués sur les glaces du CPA par leur entraîneur respectif à l'exception des tests offerts à tous prévus en novembre et février avec l'approbation de la responsable des tests.

Merci de votre précieuse collaboration et bonne saison à tous!

Catherine Soutière  
Responsable tests 2017-2018  
514 245-7663  
[catsou2507@hotmail.com](mailto:catsou2507@hotmail.com)